

Mercredi 11 Mars 2020, 9h – 11h : Conseil de l'ED SVS – Valrose

Présents : Alexandre Boscari, Christine Coustau, Emmanuel Deval, Didier Mary, Véronique Van De Bor, Abdelilah Wakkach, Raphael Bonnet, Gilles Bernot, Marylène Poirié, Olivier Soriani.

Excusés : Nadine Loudig, Olivier Blank, Christine Alves-Da Costa, Baptiste Ropert, Philippe Rostagno, Heidy Antomarchi, Jean-Marie Botto.

Interactions avec l'EUR Life : Suite à des discussions avec la Direction de l'EUR Life sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser les actions communes et la communication entre l'ED SVS et l'EUR LIFE, Olivier Soriani propose :

1) la nomination d'un représentant de l'EUR LIFE comme membre invité permanent du conseil de l'ED (sans droit de vote).

2) de désigner un membre du Conseil de l'ED pour siéger au Bureau Exécutif de l'EUR LIFE en charge des formations communes à l'ED et à l'EUR. Ce membre désigné par le Conseil aura à la fois un rôle moteur pour la mise en place de formations communes EUR/ED, faire remonter les problématiques du Conseil de l'ED et informer celui-ci des actions menées par l'EUR.

Le Conseil adopte ces deux propositions et nomme Alexandre Boscari qui se porte volontaire pour intégrer le Bureau Exécutif de l'EUR LIFE. Alexandre Boscari rejoint ainsi au sein du Conseil le groupe de travail consacré aux formations. Marylène Poirié propose de nommer un suppléant à Alexandre Boscari dans le cadre de sa mission auprès de l'EUR. Le conseil décide qu'un membre issu du groupe de travail sur les formations sera désigné au cas par cas en fonction des disponibilités.

Améliorations du site WEB de l'ED en ce qui concerne les formations. Olivier Soriani profite de cette question pour faire un point sur l'adoption d'un logiciel de gestion des ED : ADUM. Le Collège des Ecoles Doctorales s'est prononcé en faveur de la mise en place de cet outil qui est utilisé par un grand nombre d'Universités en France. A l'heure actuelle, la DSI est en train d'évaluer les solutions techniques permettant de créer un lien dynamique entre ADUM et Apogée. Un tel logiciel permettrait d'alléger un grand nombre de procédures, notamment la gestion des inscriptions dans les formations. ADUM devrait remplacer le portail E-Candidat pour la rentrée 2020.

Raphaël Bonnet est à l'heure actuelle l'interlocuteur principal du prestataire externe qui administre le site web de l'ED, sur la question du portail des formations. A ce titre, il participe à la mise à jour et aux améliorations qui ont fait l'objet d'un devis accepté par l'ED (pour rappel il avait été demandé de mettre en place un retour par mail aux étudiants inscrits, de créer un outil pour afficher les formations directement, et une simplification de l'interface). Cette phase est actuellement en cours. Raphaël H informe le Conseil qu'il souhaite transmettre progressivement certaines des tâches dont il a la charge (par exemple l'activité de la boîte mail des formations, la réservation des salles pour les formations, etc...) avant d'entrer en 3^{ème} année de thèse. Marylène Poirié se propose comme interlocutrice pour les mises à jour et améliorations du portail formation du site web. Le Conseil propose également de solliciter Marion, actuellement en 1^{ère} année de thèse pour reprendre les missions de Raphaël dans l'équipe « Formations ».

Fin du Conseil : 11 :00